

Bruxelles, le 2 mars 2018

## Hausse du nombre de victimes et d'accidents aux passages à niveau

L'an dernier, 51 accidents ont fait 9 morts et 3 blessés graves

**Malgré tous les efforts consentis en matière de sensibilisation, et la suppression de 14 passages à niveau supplémentaires, le nombre de victimes et d'accidents a nettement augmenté au cours de l'année écoulée : 9 personnes ont perdu la vie l'an dernier (contre 4 en 2016) et 51 accidents ont été recensés (contre 45 en 2016). D'année en année, l'imprudence et le non-respect du code de la route demeurent responsables de ces drames.**

### 44 véhicules et 7 usagers faibles impliqués, le plus souvent des riverains

L'accident le plus grave de 2017 a eu lieu le 19 novembre dans la région d'Ypres : une dame de 68 ans et une fillette de 8 ans ont été tuées sur le coup lorsque la voiture dans laquelle elles se trouvaient a été heurtée par un train. **Au total, l'an dernier, 9 personnes ont ainsi perdu la vie sur un passage à niveau (7 en Flandre et 2 en Wallonie). Le constat est dramatique : c'est deux fois plus de victimes qu'en 2016 (4 décès). 3 autres personnes ont été grièvement blessées.**

**En 2017, on a aussi enregistré une forte hausse du nombre d'accidents sur l'ensemble des passages à niveau du réseau ferroviaire belge : 51 faits contre 45 l'année précédente (+13%).** 33 de ces accidents se sont produits sur des lignes principales (« voyageurs » ou « marchandises ») ; les 18 autres dans des zones portuaires. Dans 86% des cas (44 accidents sur 51) c'est un véhicule qui a été heurté, ce qui représente 2/3 des victimes (6 personnes). Les usagers faibles ont été impliqués dans 7 accidents : 3 piétons (tous décédés), 2 cyclistes et 2 motards.

Les analyses « post-accidents » confortent les résultats des années précédentes : les accidents se produisent toujours en majorité pendant les heures de pointe (7h-9h et 17h-19h) et impliquent le plus souvent (70% des faits hors zones portuaires) une personne domiciliée à proximité ; à savoir dans le même commune ou dans une commune voisine. L'habitude et une attitude peu judicieuse du genre « *je connais bien l'endroit* » contribuent donc indéniablement aux accidents.

⇒ Vous trouverez d'autres chiffres-clés dans le document annexé à ce communiqué de presse.

### Sensibilisation et répression

Le non-respect du code de la route demeure la cause n°1 des accidents qui se sont produits en 2017. Il s'agit d'un véritable problème sociétal face auquel Infrabel lutte par le biais d'actions de sensibilisation. Parallèlement, Infrabel apporte son total soutien aux contrôles qui sont réalisés ponctuellement par la Police fédérale de Chemins de fer, par les Polices locales ou par les agents de SECURAIL (SNCB).

⇒ Pour en savoir plus sur nos campagnes de sensibilisation, rendez-vous sur [www.infrabel.be/patience](http://www.infrabel.be/patience)

### 335 passages à niveau supprimés depuis 2005

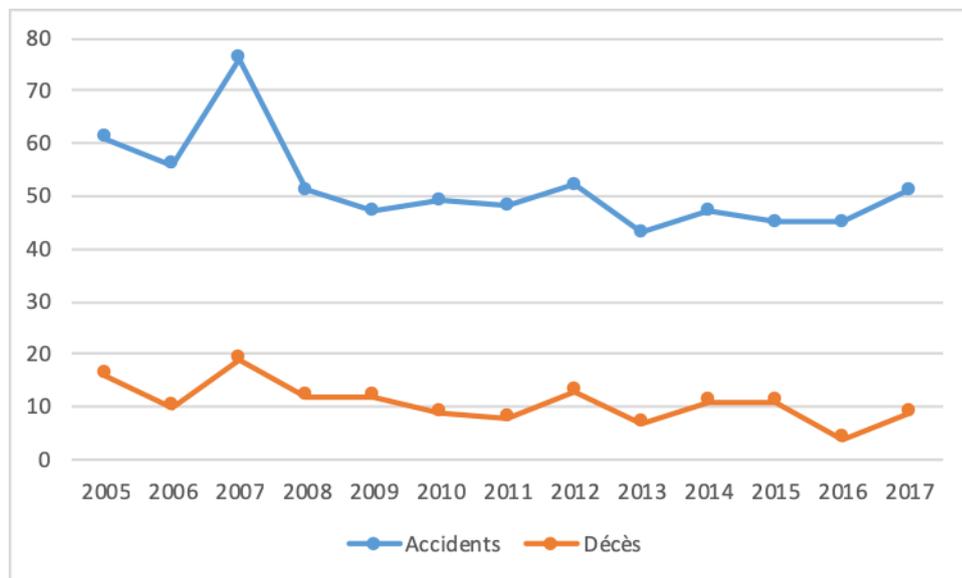
Le réseau ferroviaire belge – dont la densité de trafic est parmi l'une des plus élevées d'Europe – compte désormais (au 1/1/2018) quelques 1.737 passages à niveau ; dont 1.513 « publics » et 224 « privés ». Environ 95% des passages à niveau publics sont équipés d'une signalisation active (feux, sonnerie et/ou barrières). Les 5% restants se trouvent sur des lignes à faible fréquentation.

**En 2017, 14 passages à niveau supplémentaires ont été supprimés. Cela porte à 335 le nombre de passages à niveau supprimés depuis la création d'Infrabel en 2005.** Là où il n'est pas possible de supprimer un passage, Infrabel investit dans le renouvellement, l'adaptation et l'entretien de cette infrastructure en améliorant, par exemple, la signalisation (installation de feux supplémentaires, de barrières pour piétons et cyclistes,...).

**Au total, l'an dernier, Infrabel a investi quelque 29 millions €, provenant en partie de fonds européens, dans la sécurité aux passages à niveau (remplacement et renouvellement).** En collaboration avec le Service Public Fédéral Mobilité et Transports, Infrabel œuvre chaque année à une sécurité accrue aux passages à niveau du réseau belge.

## Chaque jour, 2h30 de retard suite à un incident

Outre les drames qu'ils occasionnent, les incidents aux passages à niveau sont aussi source de perturbations et de retards pour le trafic ferroviaire. **En 2017, on a recensé 445 incidents** (en ce compris de « simples » heurts de barrière ou encore des accidents routiers se produisant à proximité du passage) **ayant entraîné 55.425 minutes de retard cumulées, soit une moyenne de 2h30 par jour.** Il s'agit d'une hausse des retards de 15,6% en comparaison avec 2016 (48.015 minutes).



*Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 10.600 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1,1 milliard d'euros (2016).*